



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30 ALLÉE PIERRE DE COUBERTIN - 69007 LYON

04 72 76 01 01 - DISTRICT@LYON-RHONE.FFF.FR

[HTTP://LYON-RHONE.FFF.FR](http://LYON-RHONE.FFF.FR)

PV N°752 – Jeudi 23 juillet 2026

FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE



Du lundi 27 juillet 2026 au lundi 17 août 2026 à 9 h 00

**Reprise des permanences des commissions
le lundi 17 août 2026 à partir de 14 h 00**



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



PRESIDENCE

Tél 04 72 76 01 02 - 07 87 72 96 17
ameyer@lyon-rhone.fff.fr



COMPTE RENDU REUNION DE BUREAU DU 20/07/26 AU SIEGE DU DLR

Sont présents :

Arsène MEYER, Bernard COURRIER, Lakhdar TOUATI, Laurent CHABAUD Serge GOURDAIN, Patrick PINTI, Franck BALLANDRAS.

Excusés : Christian SCHEIWE (en congés), Martine GRANOTTIER (en mission LFP).

Participent au Bureau du CD avec voix consultative uniquement :

Sylvie FREITAS, Eric GRAU, Didier HAMON

1. CNOSF FC TARARE

Le bureau confirme le vote lancé par voie électronique aux membres du Conseil d'Administration concernant le refus de conciliation proposée par le CNOSF pour le club du FC TARARE. 25 réponses soit 24 pour le refus de conciliation proposée par le CNOSF, 1 voix pour la conciliation.

2. Courrier du club de MONT BROUILLY

Le club nous adresse un courrier de relance concernant une réclamation. Le FC MONT BROUILLY estime que le club de ST FORGEUX et le club de BRIGNAIS ne répond pas aux obligations nécessaires concernant l'inscription d'équipes de jeunes dans nos championnats pour la saison 25/26. Ces 2 équipes devraient être rétrogradées en division inférieure à savoir la D2.

Après enquête complète auprès de la commission des règlements et de la commission compétition, il s'avère que les clubs de ST FORGEUX et BRIGNAIS correspondent aux obligations en vertu du texte votée à l'AG de REGNIE DURETTE le 22 juin 2024. Le vœu voté à l'unanimité prévoit qu'un club doit avoir 2 équipes jeunes inscrites en championnat.

D'autre part, le club de MONTBROUILLY n'a en aucun, utilisé son droit d'appel pourtant prévu lors de la parution des Montées et Descentes.

Le bureau rappelle également qu'une évocation n'est possible que lorsque tous les recours ont été utilisés.

Le bureau du CD décide de ne rien changer dans la structure de son championnat, et maintient les équipes comme paru au PV officiel.

3. SAONE FRANC LYONNAIS FOOTBALL

Le club de SAONE FRANC LYONNAIS fait évocation, sur le statut de l'arbitrage. Ce statut pose le problème de l'application des textes lorsqu'il y a fusion de 2 CLUBS.

Il est vrai, qu'une certaine confusion existe, le bureau du CD demande au service juridique de rédiger un texte clair et plus précis, permettant aux clubs fusionnés de se mettre en conformité dans un délai de 2 saisons au maximum.

Au vu de cette situation, le bureau du CD donne son accord exceptionnel pour que l'équipe SENIORS 1 bénéficie de 4 mutations dont 2 hors délai pour la saison 26/27. Cet accord n'enlève pas les autres sanctions sur le statut de l'arbitrage, mais dit que le club de SAONE FRANC LYONNAIS devra être en conformité dès le mois de juin 2027, et aucune tolérance ne sera accordé pour le futur.



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



4. Questions diverses

Laurent CHABAUD : nous sommes particulièrement heureux du taux de renouvellement de nos arbitres (plus de 200 à ce jour), et notre session de formation fin août compte déjà 30 candidats.

Bernard COURRIER : Nous indique que la plénière de la commission féminine est fixé pour le 27 08 au siège du DLR. Une réunion de préparation est prévue le lundi 24 août.

Patrick PINTI : Pour les dossiers FAFA, il manque toujours des pièces dans les dossiers en cours, une relance a été envoyée ce jour.

Eric GRAU : la commission de discipline a terminé les derniers dossiers.

Didier HAMON : nous avons traité ce jour, le dernier dossier d'appel.

La séance est levée à 20 H 20.

Fait à Lyon, le 20 juillet 2026

Serge GOURDAIN
SECRETAIRE

Arsène MEYER
PRESIDENT DU DLR

SECRETARIAT

Tél : 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fffr

Réunion du lundi 20 juillet 2026

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Général Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge GOURDAIN

INFORMATIONS AUX CLUBS

Week-end des Bénévoles à Clairefontaine

Le Bureau de la LFA a le plaisir de vous informer qu'un week-end exceptionnel sera organisé pour les bénévoles au prestigieux Centre National du Football à Clairefontaine du 19 au 20 septembre 2026.

Cette nouvelle opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants en s'ajoutant à des actions telles que la journée des bénévoles, les médailles régionales et fédérales.

Le District de Lyon et du Rhône de Football participe à cette initiative et vous invite à proposer la candidature d'un(e) de vos bénévoles licencié dirigeant comptant un maximum de 7 ans d'ancienneté et être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement.

A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort de 6 personnes parmi les candidatures reçues.

Les candidatures sont à proposer par courriel depuis votre adresse officiel à l'adresse du secrétariat secretariat@lyon-rhone.fffr avant le 01 septembre 2026



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



Dates des Assemblées de rentrée des Groupements du District :

Groupement beaujolais : vendredi 28 août à partir de 19H à Pommiers.

Groupement Brevenne : samedi 05 septembre 2026 à partir de 9H00 à la salle des fêtes de Vernaison rue de la salle des fêtes 69390 Vernaison

Groupement Saône Métropole : mercredi 02 septembre 2026 à partir de 19h30 à Reyrieux

Groupement Lyon Métropole : jeudi 03 septembre 2026 à partir de 19h00 au CASCOL salle colovray 7 rue parmentier 69600 Oullins.

Groupement Vallée du Rhône : vendredi 4 septembre 2026 à partir de 19h00 à Diémoz salle des générations rue du stade.

FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Le siège du District sera fermé du **vendredi 25 juillet 18h00 au lundi 17 août 2026 9h00**.

TRESORERIE

Tél : 04 72 76 01 17
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 20 juillet 2026

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

RELEVES N°2 ET 3 – SAISON 2025/2026

Les Clubs ci-dessous ne sont toujours pas à jour de règlement. Toutes les équipes de ces Clubs sont suspendues (application du forfait -match perdu). Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

<u>Club Libre :</u>	
560654	LIFE SPORT FUTSAL ACADEMY
<u>Club Futsal :</u>	
565003	CASA SPORT LYON
581559	AS DES SOURDS VAULX EN VELIN

RELEVES N°4 – SAISON 2025/2026

Il a été demandé à tous les Clubs de consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 30 avril 2026. Malgré nos différentes relances et les délais supplémentaires accordés, les Clubs ci-dessous ne sont toujours pas à jour de règlement. **Toutes les équipes de ces Clubs sont suspendues à compter du 26 mai 2026 (application du forfait - match perdu).** Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Ci-dessous les clubs qui ne sont pas à jour en date du 23 juillet 2026 :

<u>Club Libre :</u>	
545882	CORCELLES EN BEAUJOLAIS FC
560999	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANN



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



RELEVES N°5 – SOLDE COMPTE 2025/2026

Il a été demandé à tous les Clubs de consulter l'état de leur compte sur Footclubs au 30/06/26 (attention, bien se positionner sur la saison 2025/2026) et de régler le montant indiqué au plus tard le 20 juillet 2026 afin de solder la saison. A ce jour, certains Clubs ne sont toujours pas à jour de règlement. **Afin de régulariser leur situation nous leur accordons un délai supplémentaire jusqu'au lundi 17 août 2026.**

Ci-dessous les clubs qui ne sont pas à jour en date du 23 juillet 2026 :

Club Libre :

564593	FC LYON CROIX ROUSSE
549420	GRIGNY FOOTBALL CLUB
533109	GERLAND FC
523341	GENAS AZIEU E.S.
525631	MIONS A.L
504723	VAULX EN VELIN F.C
500124	ASVEL VILLEURBANNE
581465	CS VIENNE FOOTBALL 1955
532336	A.S.A VILLEURBANNE
500081	ASUL DE VILLEURBANNE
560999	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANN
525630	ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
545882	CORCELLES EN BEAUJOLAIS FC
552969	ANATOLIA LYON CSA
504278	FIRMINY-INSERSPORT FCO
529727	FC ST PAUL EN JAREZ

Club Futsal :

582446	SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB
565003	AS CASA SPORTS LYON
563893	ATHLETIC CLUB D'OULLINS
581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN
552540	FUTSAL COTIERE DE L'AIN



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Tél : 04 72 76 01 04

psem@lyon-rhone.fff.fr / engagementsocietal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 20 juillet 2026

Président : Laurent COSTANZA (Présent)

Secrétaire : Lucien SINA (Absent)

Présidente Engagement Sociétal : Martine GRANOTTIER (Présente)

Membres du CD : Annie DI STEFANO - Virginie LAGRANGE

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS

REUNIONS "SECURITE" - Saison 2026/2027 OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CLUBS -

Pour Infos : Il est rappelé aux Présidents de clubs - qu'ils ne peuvent pas cumuler les fonctions de Président et de Responsable Sécurité du club. Une personne bien définie par le club doit être obligatoirement désignée sur "Footclubs" pour remplir cette fonction.

DATES DEFINIES

Les clubs peuvent s'inscrire au lieu et date de leur choix.

- Mardi 08 septembre 2026 - 19h00 - Salle Polyvalente - 69870 - Poule les Echarmeaux.
- Mardi 15 septembre 2026 - 19h00 - Stade de St Maurice sur Dargoire - 69440 St Maurice sur Dargoire.
- Jeudi 17 septembre 2026 - 19h00 au siège du DLR -
- Jeudi 24 septembre 2026 - 19h00 au siège du DLR -

Le Responsable Sécurité du club a obligation d'assister à cette réunion "sécurité" - il peut être accompagné par une 2eme personne.

Les inscriptions des clubs doivent obligatoirement se faire sur le lien suivant : **Formulaire d'inscription Réunion sécurité obligatoire PSEM 26/27 – Remplir le formulaire**

Ce lien a également été envoyé sur la boîte mail de chaque club.

PREPARATION DE LA SAISON

Anticipation des rencontres à risque

Maintenant que le tirage des poules a été effectué, vous disposez de toute la période estivale pour préparer votre début de saison et identifier les rencontres susceptibles de présenter des difficultés particulières.

Nous vous invitons à nous faire remonter ces matchs afin que nous puissions les anticiper et les préparer ensemble. Cette démarche de prévention permet d'échanger en amont avec les clubs concernés, d'apaiser d'éventuelles tensions entre deux équipes et de mettre en place les dispositions nécessaires pour garantir le bon déroulement des rencontres.

L'anticipation et le dialogue sont des leviers essentiels pour préserver le respect, le fair-play et la sérénité sur nos terrains. Nous comptons sur l'implication de chacun pour nous signaler, dès à présent, toute rencontre qui mériterait une attention particulière. Ensemble, nous contribuerons à faire de cette nouvelle saison un succès, dans un climat sportif et respectueux.

Président
Laurent Costanza

Présidente
Martine Granottier

Secrétaire
Lucien Sina



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



COMMISSION D'APPEL

Tél : 04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.ffp.fr



AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Audition du lundi 20 juillet 2026

Présents :

M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Franck BALANDRAS - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI - Membre
Mme Monique SEIGNEURET - Cooptée

DOSSIER N° AR 36

APPEL DU CLUB GRPE S. DE CHASSE S/RHONE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS

DATE DE PUBLICATION : 25 Juin 2026 - P.V. N° 748

CLUB : GRPE S. DE CHASSE S/RHONE (504252)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Classement

La commission ayant pris connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB GRPE S. DE CHASSE S/RHONE

M. le Président : Toufir BENTAHAR, représenté par M. GHAZI MEHIDI - Carte d'Identité N° F59JFB2Y9
M. le Dirigeant : Jordan LUCIDI - Licence N° 2508677161

M. le Président Lakhdar TOUATI représentant de la Commission des Compétitions

M. Bernard COURRIER Président Délégué du District de Lyon et du Rhône

Mme Émilie SIDIBE Stagiaire Juriste

Les personnes auditionnées ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDERANT que le club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE interjette appel de la décision de la Commission des compétitions du District de Lyon et du Rhône de Football, par courriel en date du 24/06/2026, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football,

CONSIDERANT que le club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE conteste la décision de la Commission des compétitions du District de Lyon et du Rhône de Football, au motif qu'il ne comprend pas pourquoi son équipe Séniors Futsal D2, poule B, n'accède pas à la division supérieure en raison d'un point de règlement qui ne figure pas dans les Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football,

CONSIDERANT que M. Lakhdar TOUATI, Président de la Commission des compétitions du District de Lyon et du Rhône de Football, mentionne en séance le vœu adopté en Assemblée Générale des clubs en date du 19/05/2025, prévoyant l'attribution d'un point bonus aux équipes n'ayant reçu aucun carton rouge au cours de la saison 2025/2026, disposition dont a bénéficié le club de A.C. MEYZIEU, contrairement au club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE,



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



CONSIDERANT qu'au terme de la saison 2025/2026, l'équipe Séniors Futsal D2, poule B, club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE a terminé seconde au classement à égalité de points avec le club de A.C. MEYZIEU, tout en présentant une meilleure différence de buts,

CONSIDERANT que, conformément aux Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football, la seconde place du championnat de Séniors Futsal D2, poule B, est synonyme d'accession à la division supérieure,

CONSIDERANT que le vœu n°8 adopté lors de l'Assemblée Générale des clubs en date du 19/05/2025, prévoit de récompenser les équipes ayant terminé la saison sans aucun carton rouge en attribuant un point bonus au classement, avec une entrée en vigueur fixée au 01/07/2025,

CONSIDÉRANT que, si le vœu n°8 adopté lors de l'Assemblée Générale des clubs en date du 19/05/2025 et publié au Procès Verbal de cette Assemblée Générale en date du 26/06/2025, n'a pas été repris dans la version des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football disponible sur le site internet du District, cette omission matérielle ne saurait avoir pour effet de remettre en cause son existence, ni son caractère exécutoire et opposable aux clubs,

CONSIDERANT dès lors que l'équipe Séniors Futsal D2, poule B, du club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE a été sanctionnée d'un carton rouge au cours de la saison 2025/2026,

CONSIDERANT qu'à l'inverse, l'équipe Séniors Futsal D2, poule B, du club de A.C. MEYZIEU n'a pas été sanctionnée d'un carton rouge durant la saison 2025/2026, et a, de ce fait, bénéficié d'un point bonus au classement, lui permettant d'occuper la seconde place devant l'équipe du club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE, et par conséquent d'accéder à la division supérieure,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission des compétitions pour dire :

- Le club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE (504252) :
 - L'équipe Séniors Futsal du club termine troisième du classement Séniors Futsal D2, poule B et n'accède pas à la division supérieure.
- Met les frais d'appel d'un montant de 70 € (soixante-dix euros) inhérents à la présente procédure à la charge du club de GRPE S. DE CHASSE S/RHONE.

S'agissant d'une affaire réglementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Lyon, le mercredi 22 juillet 2026 à 14:52:38

Le Vice-Président
D. HAMON

Le Secrétaire
G. URBINATI

Copies :

- Commission des Compétitions
- Trésorier du District de Lyon et du Rhône



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



AFFAIRE REGLEMENTAIRE - ABSENCE

Audition du lundi 29 juin 2026

DOSSIER N° AR 31

APPEL DU CLUB A.S. CRAPONNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 11 Juin 2026 - P.V. N° 747

DATE DU MATCH : 31/05/2026 - MATCH N° : 53414888

CATÉGORIE : SÉNIORS - D1 - POULE B

CLUBS : A.S. CRAPONNE 2 (504730) / F. C. MONT BROUILLY 1 (551625)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur en équipe supérieure

Le Club A.S. CRAPONNE est amendé de la somme de 60 € (Soixante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de :

- M. Mathieu DELAHAIGUE

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copie : Trésorier du District de Lyon et du Rhône

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél : 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunions du lundi 20 juillet 2026

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président délégué : Alain BARBIER

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Virginie LAGRANGE

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON - Dervil ARGYRE – Sandra MARTINS

Membres : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN.

Absents excusés : Maurice MOURROZ, Farid BEN FARAH, Christian SADIN, Christophe MELINON (Télétravail)

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12



A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominalement signé et adressé à la Commission des Compétitions. (MAIL : sportive@lyon-rhone.fff.fr)



MONTEES – DESCENTES : CHAMPIONNAT 2025/2026

Modifications suite aux informations des clubs :

- U17 D2, poule A : Ent. ASSM/USDM 1 remplace FC Vaulx 2.
- Séniors Féminines D1 à 11 : FC Chassieu Décines 2 ne repart pas.



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente (Hors Division 1 en foot à 11 masculins)**. L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District. Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District. **Les ententes de la saison 2025/2026 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.** La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs à partir du 1^{er} juillet 2026 : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Club support : 504502 - O. SATHONAY-CAMP

- Club constituant l'entente : **611104 - A.S.C.GLE ROUTIERE MAIA SONNIER**
- Equipe et catégorie : **Senior / Libre - O. Sathonay-Camp 1 - SENIORS D3**
- Nom de l'équipe : **ENT. SATHONAY MAIA 1**

Club support : 504502 - O. SATHONAY-CAMP

- Club constituant l'entente : **611104 - A.S.C.GLE ROUTIERE MAIA SONNIER**
- Equipe et catégorie : **Senior / Libre - O. Sathonay-Camp 2 - SENIORS D4**
- Nom de l'équipe : **ENT. SATHONAY MAIA 2**



ENGAGEMENTS

Article 2 :

Engagements et inactivité Les engagements et les demandes d'inactivités se font directement sur Footclubs (championnats, coupes, Foot Diversifié...).

Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre).

Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la Commission des compétitions **avant le 31 mai de l'année en cours pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat.**

Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur Footclubs. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31 mai ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du District.

Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 mai, sachant que le District se chargera d'en aviser la LAuRAFOOT.

Les équipes qui sont forfait, mises en inactivité, ou mises hors championnat lors d'une saison sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Dans le cas où une équipe n'entame pas la saison suivante, mais se manifeste quelques années plus tard, il sera fait l'application de la règle suivante : **Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée à la Commission des compétitions du District.**

Cette lettre permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le Club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors

RAPPEL :

La date limite des engagements pour les autres divisions du DLR est fixée comme suit :

Séniors D4 / Vétérans / U20 D2 / U17 D3 / U15 D4 / Futsal D3 / Féminines : autres que Séniors à 11 et U18 D1 à 11, dimanche 23 août 2026



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



Vous devrez également saisir « vos desideratas » (aucune demande par mail ne sera acceptée) :

*Les stades (lieu des rencontres) Les alternances et concordances (tiendront compte des grilles des journées et dates du calendrier).

*Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal).

*Aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée.

*Au moment des engagements, merci de vérifier sur Footclubs les coordonnées des membres du Club. Pour rappel, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en « non diffusable ». Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

Les membres des Commissions Compétitions vous souhaitent d'excellentes vacances estivales !!!

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Tél : 04 72 76 01 09
Foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mercredi 22 Juillet 2026

Président : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Vice-présidente : Salima SAKET Tel. 06 28 31 44 59

Membres : Dervil ARGYRE - Sonia et Mahmoud MARZOUKI — Chantal WEILDUP – Alain MONTEIL – Dr Christian BERGER-VACHON – Roland BROUAT - Nawelle OUARGLI

CD : Arsène MEYER — Bernard COURRIER – Lionel TOUZET - Hocine KEROUANI

CTD : Elloh ELABO – Jérôme HERNANDEZ

CDSA 69 : Chloé GARCIA



VOS INFOS

Pour la reprise nous devrions avoir 3 nouveaux clubs : La Trinité, CS Vienne, et Lyon Sud

A TOUS

PENSEZ A FAIRE VOS LICENCES

ME CONFIRMER DES QUE POSSIBLE VOTRE REPRISE AVEC QU'ELLE NOMBRE D'EQUIPE



A VOS AGENDAS

Ci-dessous les dates programmées A vous de vous positionner :

Les Centres le jeudi

1^{er} octobre journée accueil à Ecully

18 mars en salle à l'OL Five

13 mai journée finale lieu ?

Les clubs le samedi :

26 septembre à FC2S

18 octobre ??????

14 novembre St Genis Laval (Lyon sud)

5 ou 12 décembre en salle à St Fons

30 janvier en salle à Ste Foy les Lyons

13 février à Saône Mt d'Or



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026

06 mars Trinité (attente confirmation)

10 avril à Ecully

29 mai journée finale à Bron Terraillon (si 2eme terrain à 11 confirmé)

FORMATION : Cette journée sera programmée le samedi 16 janvier 2027

CA C'EST PASSE

Plénière : compte rendu

PLENIERE DU 18 JUIN 2026

Avec la présence de Arsène Meyer, Bernard Courier, Chloé Garcia CDSA, Elloh Elabo, les membres de la commission foot ensemble : Salima, Nawelle, Alain, Lionel, Christian, Evelyne, Hocine et 16 clubs représentés et 1 club excusé Bron Terraillon, cette soirée a été constructive

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre présence afin de préparer correctement la prochaine saison et surtout finir celle-ci

Après la prise de parole d'Arsène qui nous confirme sa confiance et son soutien, ainsi que de Bernard nous rentrons dans le vif du sujet :

La saison à vue la création du challenge Saccinto avec + ou - de réussite, la poule A à commencer avec 6 équipes et à terminer à 5, ce qui nous a fait réfléchir sur la suite à donner

En ce qui concerne les journées en direction des centres spécialisés 3 journées réussit

- Le 25 septembre à Caluire avec 40 participants et une vingtaine de bénévoles dont plusieurs du club recevant que je remercie pour leur accueil et leur implication dans l'organisation

- Le 05 mars en salle à l'OL Five très belle réussite avec 80 participants bonne ambiance et bonne réception des responsables

- Le 28 mai à l'Arbresle, le soleil nous a obligé à revoir notre copie, par prudence plusieurs établissements ont annulé, du coup 40 participants juste sur la matinée

Pour la prochaine saison 3 dates retenues

1^{er} octobre à Ecully

18 mars à OL Five en salle

13 mai journée finale

Tout au long de la saison nous répondons aux sollicitations pour participer à des colloques ou forums auxquelles nous essayons de répondre présent pour présenter nos projets avec le foot adapté : la métropole, hôpital mère -enfant, les clubs avec des interventions au niveau des enfants etc...

Pour les plateaux du samedi je laisse la parole à Salima, que je remercie pour le travail fourni afin d'organiser chaque plateau, faire et refaire les poules pas facile ...

Nous remercions notre partenaire Sébastien Saccinto qui s'est engagé pour le foot adapté et qui a lancé le coup d'envoi de cette saison du Challenge SACCINTO.

Nous souhaitons remercier les clubs pour avoir accueillis les 9 plateaux de la saison dont 1 plateau en salle : SCOL/FC2S/ECULLY/GENAS-CHANDIEU/FC ST FOY/FC LYON/OLYMPIQUE LYON SUD/ST FONS/CHAZAY

En moyenne 12 équipes y ont participé, réparties par niveau :

Niveau 1 : 5 équipes

ASEF 1

SCOL 1 (1ere phase)

SCOL 2

FC2S

FC ST FONS

FC LYON

PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



Niveau 2 :

FCVB
SMO FC
FC ST Foy les Lyon
SCBT
SCOL 3
SCOL 4
ACH (1 seul plateau)

Tous les plateaux ont été honorés, parfois écourtés en raison des conditions climatiques.

L'équipe 1 du SCOL ne s'est pas ré engagés lors de la 2^e phase.

Afin d'assurer les matchs dans de meilleurs conditions sportives, la commission foot ensemble a pris la décision de mettre à disposition des arbitres officiels pour la 2^e phase de la saison.

La saison des plateaux c'est fini de belle façon malgré la canicule lors d'une belle journée festive organisée avec le club de Chazay

Un grand merci à tous les bénévoles de cette journée club, district, éducateurs et joueurs pour cette réussite, et merci à notre principal sponsor Sébastien Saccinto qui nous renouvelle sa confiance cette prochaine saison

Merci aussi à Franck de l'entreprise Ekinsport pour sa dotation en maillot

Tout au long de la saison, nous avons tenus à faire quelques ajustements et améliorer quelques points :

- Imposer l'adhésion à une licence 3F (obligatoire pour participer au plateau du DR dès septembre)
- Convention de partenariat avec le CDSA
- L'élaboration d'un règlement sportif
- Veiller à la bonne organisation logistique des clubs recevant : organisation des vestiaires, mise à disposition des chasubles, ballons et arbitres bénévoles. Nous proposons de faire un cahier des charges.
- Remise d'une feuille d'effectif par équipe et par plateau
- Dotation de 4 chasubles arbitres à chaque club et brassards capitaines SACCINTO
- Fixer une date limite pour l'engagement des équipes. La planification des plateaux impactée par des désistements parfois trop tardives.
- Limiter l'âge des arbitres bénévoles à minimum 15 ans.
- Veiller à l'équipement des joueurs notamment le port des protèges tibia.
- L'Arbitrage : trop exigeant sur le hors-jeu en poule B. Nécessité de faire un débriefing avant pour être moins stricte et avoir un peu plus de pédagogie et d'indulgence sur certaines règles.
- Positionnement des bancs sur le terrain : les coachs et les remplaçants devront se placés de chaque côté des cages à 11 (banc de touche).

Projet de la prochaine saison :

Reconduction par Notre partenaire Saccinto

Suite à la réunion plénière, l'esprit d'un championnat ne convient pas à chaque équipe et nous ne sommes aujourd'hui pas assez d'équipes pour prétendre à faire de la compétition. Nous vous proposons de repartir vers un challenge Saccinto en reprenant la formule de la saison précédente avec 2 poules de niveau qui déterminera une montée et une descente suite au classement de chaque poule le 1^{er} de la poule B monte en poule A et le dernier de la poule A descend en poule B Afin que les joueurs ne se décourage pas il sera possible aussi de modifier les poules au fur et à mesure des demandes Les poules seront faites en fonction du nombre d'équipes engagées à chaque plateau

Nous vous demandons d'ores et déjà de vous positionner sur les dates suivantes :

- 26 septembre se fera à FC 2 S
- 18 octobre
- 14 novembre se fera à St Genis Laval Lyon Sud
- 5 ou 12 déc. en salle à St Fons ou Villefranche en attente de réponse



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



- 30 janvier en salle à St Foy
- 13 février à Saône Mt d'or
- 06 mars Trinité (attente confirmation)
- 10 avril se fera à Ecully
- 29 mai journée finale
- 16 février formation éducateur spécial foot adapté vous pouvez vous inscrire auprès du district

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des responsables et éducateurs pour votre participation et votre engagement dans l'encadrement de vos équipes ainsi qu'à tous les clubs qui se sont engagés et se sont organisés pour l'accueil des plateaux et qui ont rendu possible ces belles rencontres.

A l'ensemble des bénévoles du district présents lors des plateaux pour assurer le bon déroulement des matchs.

Aux arbitres présents lors des plateaux et de la journée finale

Et au CDSA Chloé pour son implication et sa collaboration aux événements

A Elloh Elabo pour son travail en faveur du foot adapté

Ainsi qu'à tous les membres de la commission pour leur implication sur toutes les manifestations

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et revenez en forme il y a encore du travail

Evelyne Monteil et Salima Saket

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09
valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 21 Juillet 2026

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL — M. FOREST - O. MONTEIL — E. CHAMOT- P. PETRICCA - S. ST DIDIER

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr **Tel :** 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Président de groupement : Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Vice-président Délégué : Olivier Monteil : 06 29 39 15 37



PRESIDENTE

Les permanences sont suspendues jusqu'au mardi 1^{er} septembre. Nous restons disponibles par mail.

Tous les membres du groupement vous souhaitent de bonnes vacances.

Les inscriptions sont ouvertes.

ASSEMBLEE GENERALE

PRESENCE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CLUBS DU GROUPEMENT MEME CEUX N'AYANT PAS DE FOOT ANIMATION

L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE VENDREDI 04 SEPTEMBRE A 19 H 00 A DIEMOZ -

SALLE DES GENERATIONS, RUE DU STADE (à côté du stade)



PROCÈS VERBAUX

Toute l'actualité hebdomadaire des Clubs Rhodaniens

PV 752 DU JEUDI 23 JUILLET 2026



COMMISSION COUPE A 11

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Pensez à vous inscrire même si vous participés à la coupe de Lyon et du Rhône, vous n'êtes pas automatiquement reversé



COMMISSION U13 - COUPE VALLEE DU RHONE

Patrick Pétricca : 06 47 88 34 91

La commission vous souhaite de bonnes vacances.

N'oubliez pas de vous inscrire pour la coupe VDR.

Pour la coupe festival toutes les équipes 1 sont automatiquement inscrites mais il faut s'inscrire pour la coupe VDR en cas d'élimination de la coupe festival pour être reversé.



COMMISSION U12/U13

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Pour pouvoir programmer les poules de la prochaine saison, nous souhaiterions connaître le niveau de vos équipes.

La commission vous souhaite de bonnes vacances.

Courrier reçu :

Pont de Chéruy : bien noté mais faite vos inscriptions sur foot club

Diémoz : noté

Val D'AMBY : noté



COMMISSION U10/U11

Michel Forest : 06 14 69 52 81

La saison est terminée, bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre pour la reprise.



COMMISSION U8/U9

Sylvain Saint-Didier : 06 28 18 72 93

**ATTENTION LES INSCRIPTIONS POUR CETTE CATEGORIE CE FONT SUR LE FAL COMME POUR LA JOURNEE U7.
MERCI D'EN TENIR COMPTE.**



COMMISSION U6/U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57

**ATTENTION LES INSCRIPTIONS POUR CETTE CATEGORIE CE FONT SUR LE FAL COMME POUR LA JOURNEE U7
MERCI D'EN TENIR COMPTE**

La journée d'accueil des U6-U7 se déroulera le 26 sept, Nous retenons la proposition de Diémoz

La commission vous souhaite de bonnes vacances

